

Transmis au contrôle de légalité le
Et Publié en mairie le

Le Maire
Jean ANDRÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 28 février 2017
Convocation du 21 février 2017
Conseillers municipaux en exercice : 29

Objet : Election d'un nouvel adjoint au maire suite au retrait de délégations

L'an deux mil dix-sept, le 28 février à 19h30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Bethoncourt, dûment convoqués par le maire se sont réunis sous la présidence de M. Jean André, Maire, en salle du conseil à l'espace Lucie Aubrac.

Jean ANDRÉ	Présent	Pierre MAZIMANN	Absent Procuration à Jean ANDRE
Annie LAUTISSIER	Présente	Sandrine PRUDENT	Présente
Roger DALUZ	Présent	Laurianne TRIDANT	Absent Procuration à à Ozgür ASLAN
Ozgür ASLAN	Présent	Alain MAGNEAU	Présent
Maryse JACQUEMIN	Présente	Robert GUIRAO	Présent
Michel ZOTTI	Absent Procuration à Roger DALUZ	Liliane LUCAS	Présente
Marie-Claire LIVET	Présente	Lucien AUBRY	Absent Procuration à Hamid ARRES
Abdelhamid ARRES	Présent	Thierry BODIN	Absent Procuration à Geneviève BAESA
Martine BOLMONT	Absente Procuration à Gérard TRINEAU	Geneviève BAESA	Présente
Ab Del Hamed BOUNAZOU	Présent	Dominique DEBOURG	Absent Procuration à Dominique BOUZER
Pierrette BOURDENET	Présente	Dominique BOUZER	Présente
Stéphanie MILLOT	Absente Procuration à Annie LAUTISSIER	Philippe MAURO	Absent Procuration à Lydie LEFEBVRE
Daniel ROCH	Présent	Lydie LEFEBVRE	Présente
Fabienne ROMA	Absente Procuration à Maryse JACQUEMIN	Nadia AQASBI	Présent
Gérard TRINEAU	Présent		

SOUS-PREFECTURE
- 1 MARS 2017
MONTBELIARD

Secrétaire de séance : Madame Pierrette BOURDENET

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 28 février 2017

Objet : Election d'un nouvel adjoint au maire suite au retrait de délégations

Le Conseil,

Après en avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

En date du 13 février courant le Conseil Municipal a mis fin aux fonctions d'adjoint de Monsieur Pierre MAZIMANN.

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au Maire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services et des missions, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'adjoint,

Monsieur Ab Del Hamed BOUNAZOU n'a pas participé au vote.

Après en avoir délibéré par 19 voix pour, 1 voix contre, 7 abstentions, 1 nul.

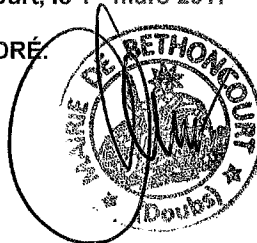
DECIDE

Article 1 : de nommer monsieur Ab Del Hamed BOUNAZOU 7^{ème} adjoint au Maire. Il lui sera attribué une indemnité de fonction conformément aux dispositions prévues par la délibération n°153 du 9 février 2016.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à la sous-préfecture de Montbéliard.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Bethoncourt, le 1^{er} mars 2017
Le Maire,
Jean ANDRÉ.



Certifié exécutoire, pour extrait conforme :

